commun ou de communication interventriculaire (C.I.V.). Par conséquent, dans les cas autres que l'ATN, on ne sait toujours pas quels éléments nutritifs spécifiques seuls ou en combinaison peuvent avoir un effet bénéfique sur les risques et les types de malformations. Une des limites posées à l'identification des éléments nutritifs bénéfiques est sans doute la variété dans la conception des études que l'on retrouve dans la documentation et la variation dans la définition de supplémentation utilisée d'une étude à une autre²⁰.

Supplémentation en éléments nutritifs durant la grossesse

Il est nécessaire d'assurer un apport additionnel de fer durant la grossesse pour faire augmenter la masse de globules rouges chez la mère et satisfaire aux besoins du foetus et du placenta qui sont en plein développement²¹ Bien que le Groupe d'étude canadien sur l'examen médical périodique affirme que les preuves pour ou contre la recommandation de supplémentation systématique pour toutes les femmes enceintes soient actuellement insuffisantes, le Comité de révision scientifique et le U.S. Institute of Medicine (IOM) reconnaissent que bon nombre de femmes ont des réserves de fer insuffisantes pour satisfaire aux besoins d'une grossesse. Ils conseillent une supplémentation quotidienne à faible dose (30 mg) à toutes les femmes lors des deuxième et troisième trimestres^{22,23}. En cas de carence en fer diagnostiquée avec anémie (stade 3) ou sans anémie (stade 2), de plus importantes doses peuvent être conseillées pour améliorer le bilan aussitôt que possible durant la grossesse. Ainsi, au Canada, il est courant qu'un médecin recommande à une femme de prendre un supplément de fer au cours des deuxième et troisième trimestres en supposant que ses réserves avant la grossesse étaient inadéquates. En 1998, Santé Canada a conclu qu'un supplément quotidien de vitamines et minéraux multiples contenant de l'acide folique (0,4 mg) pris en conjonction avec une alimentation saine fournissant les quantité recommandées de folate, un mois avant la conception et 3 mois après, constituait un mode de prévention primaire efficace visant à réduire le risque d'ATN⁴. Les femmes qui ont connu des cas d'ATN au cours d'une grossesse antérieure devraient consulter leur médecin, ce dernier pouvant choisir de leur prescrire une dose plus élevée. Les femmes qui reçoivent leur acide folique d'un supplément de multivitamine ou de vitamines et minéraux multiples devraient s'assurer de ne pas consommer plus de 10 000 U.I. de vitamine A par jour car elles pourraient voir augmenter le risque d'autres malformations congénitales. Il peut aussi être malavisé, auprès de certains groupes, de recommander que toutes les femmes qui veulent devenir enceinte prennent un supplément d'acide folique en raison des coûts des suppléments. L'ajout d'acide folique à des aliments est une façon de satisfaire les besoins des femmes en âge de procréer. L'ajout d'acide folique à la farine blanche et aux pâtes qui portent la mention enrichi sur l'étiquette est devenue obligatoire au Canada en janvier 1998. Une étude récente a déterminé que, en se fondant sur l'apport alimentaire recensé par les femmes qui ne reçoivent pas d'acide folique sous forme de supplément, l'enrichissement des aliments aux taux recommandés au Canada et aux États-Unis pour les produits céréaliers donnerait une consommation moyenne de seulement 0,13 mg d'acide folique par jour²⁴. Des données récentes recueillies lors de sondages à l'échelle provinciale menés au Québec et en Nouvelle-Écosse laissent entendre que

l'apport moyen en folate chez les femmes est de 0,16 à 0,20 mg/j²⁵. Cela porte à croire que l'apport alimentaire d'acide folique, incluant les aliments enrichis, ne satisfait pas aux besoins des femmes en âge de procréer, qu'elles soient enceintes ou non. Ainsi, même en consommant des aliments enrichis, on devrait conseiller et donner la possibilité aux femmes en âge de procréer de prendre un supplément en acide folique tous les jours pour réduire le risque d'ATN. Le Tableau 2 fournit un synopsis des taux recommandés d'éléments nutritifs pour les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes.

Conclusion

Au cours de la période prénatale, on devrait encourager les femmes à suivre les lignes directrices du Guide alimentaire canadien pour manger sainement. Il

offre un plus vaste choix de différentes portions d'aliments contenant les éléments nutritifs et les sources d'énergie nécessaires. Des preuves significatives indiquent que la prise d'un supplément d'éléments nutritifs chez certains groupes de femmes peut être associé à une réduction du risque de complications au cours de la grossesse, incluant les malformations congénitales. Des rapports récents portent à croire que les femmes qui n'ont pas été identifiées à haut risque d'ATN (grossesse antérieure marquée de malformation congénitale) peuvent aussi bénéficier de la prise d'un supplément périconceptionnel de vitamines et minéraux. Ces rapport indiquent en effet que la prise de suppléments de vitamines contenant du folate est associée à réduction des taux d'incidence comme de récurrence d'ATN

Tableau 1. Effets potentiels de carences en oligo-éléments chez la mère sur l'issue de la grossesse!

Élément	Effet potentiel de carence ATN, malformations congénitales Prématurité, faible poids à la naissance			
Folate				
Fer				
Iode	Crétinisme			
Vitamine A	Malformations congénitales			
Vitamine D	Faible poids à la naissance			
Zinc	Malformations congénitales			

¹Adapté de Rolfes and DeBruyne (1990)

Tableau 2. Taux recommendés pour certains éléments nutritifs à deux stades de développements physiologiques

<u>Élément nutritif</u>							
	Calcium¹ (mg)	Vitamine D² (UI[mg])	Folate ^{3,6} (DFE)	Vitamine B12 ⁴ (ug)	Fer ⁵ (mg)		
État							
Femme non enceinte Femme enceinte	1000	200[5 mg]	400	2,4	13		
<18	1300	200[5 mg]	-	-			
19-50	1000	200[5 mg]	600	2,6			
2 ^e trimestre 3 ^e trimestre					18 23		
	4						

1.2.3.4 représente les ANREF, un terme collectif qui comprend quatre valeurs de référence alimentaire à différents stades de la vie. Les ANREF ont remplacé l'ANR au Canada pour certains éléments nutritifs.

La Revue Whitehall-Robins est une publication de Whitehall-Robins qui aborde les questions d'actualité reliées à la place des vitamines et des minéraux dans la prévention de la maladie et la promotion de la santé. Des exemplaires gratuits du document sont distribués aux professionnels de la santé qui s'intéressent à la nutrition.

Rédaction : Whitehall-Robins Inc.

Pour nous faire parvenir des commentaires ou faire ajouter son nom à la liste d'envoi de La Revue Whitehall-Robins, prière d'écrire à l'adresse suivante : La rédaction, La Revue Whitehall-Robins,

5975 Whittle Rd

Mississauga, Ontario L4Z 3M6



© 2000-On peut reproduire des extraits de ce document, à condition d'en mentionner la source.

RÉFÉRENCES 1. Santé Canada. Nutrition pour une grossesse en santé : lignes directrices nationales à l'intention des femmes en âge de procréer. 1999, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada: Ottawa. 2. Keen, C.L. and S. Zidenberg-Cherr. Should vitamin-mineral supplements be recommended for all women with childbearing potential? Am I Clin Nutr. 1994. 59(2 Suppl): p. 5325-5385; discussion 5385-53905. 3. Rolfes, S.R. and L.K. DeBruyne. Life Span Nutrition - Conception through life. E.R. Whiten, Editor. 1990, West Publishing Company; St. Paul, M.N. 4. Santé Canada. Mise à jour de l'information de Santé Canada sur la réduction du risque d'anomalies du tube neural. 1998, Direction générale de la protection de la santé : Ottawa. 5. Iqbal, M.M., Prevention of neural tube defects by periconceptional vitamin supplementation. Lancet. 1980. 1(8164): p. 339-40. 7. Laurence, K.M., et al. Double-blind randomised controlled trial of folate treatment before conception to prevent recurrence of neural-tube defects. Br. Med I (Clin Res Ed.), 1981. 282(6275): p. 1509-1575): p. 1509-1575; p. 1509-1575;

⁶ Les quantités de folate sont exprimées en DFE ou dietary folate equivalent (équivalents en folate alimentaire). Cette unité de mesure a été adoptée par ce rapport pour la première fois dans le but de signifier la différence de biodisponibilité entre l'acide folique ou folate synthétique, et le folate de source alimentaire. La biodisponibilité se traduit par la proportion de folate consommée par rapport à celle qui est absorbée et utilisée par le corps.

⁵ L'apport en fer prend la forme d'ANR. Les ANREF pour le fer devraient être publiées au cours de l'an 2000.